RAPPORT ANNUEL 2022 SYNTHÈSE

L'ASMIS, Association Santé et Médecine Interentreprises du département de la Somme est une association régie par la loi de 1901, créée en 1943 et déclarée le 20 décembre 1945. Sous la responsabilité d'un conseil d'administration paritaire composé de 10 représentants des employeurs et 10 représentants des salariés, l'ASMIS est présidée par M. Guy LAMMERTYN, représentant des employeurs. L'organisation et la gestion du service sont placées sous la surveillance d'une commission de contrôle composée de 21 membres (2/3 de représentants des salariés et 1/3 de représentants des employeurs). Elle est présidée par M. Eric REVEILLON, représentant des salariés.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

Président :
Guy LAMMERTYN
Vice-président :
Jean-Paul THOMAS
Trésorière :
Françoise DUCHATEAU
Secrétaire :
Christian DE CATHEU

Mandat : 4 ans

MEMBRES REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS	
Mme Anabelle HAUDIQUET DS SMITH	**Mme Amélie BARANGER** KEOLIS
M. Emmanuel CARPENTIER DANGREVILLE INGENIERIE	**M. Christian DE CATHEU** BOUYGUES BATIMENT
M. Christophe DUPONT SAS SUBANORD / SUBWAY	**M. Philippe HARCHIN** TOP SOL
M. Laurent KOLODIEZ NOVOFORM	**M. Guy LAMMERTYN** UGEPA
M. David MARQUANT ADHAP SERVICES	**Mme Ghanya MEUNIER** PLAZA IMMOBILIER

MEMBRES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS		
CFDT	**Mme Cathy DUSSUELLE** POLE EMPLOI PICARDIE	**M. Jean-Paul THOMAS** CROIX ROUGE FRANCAISE
CFE/CGC	**M. Dominique DELVART** ACIA AUTOMOTIVE	**Mme Françoise DUCHATEAU** ADSEA
CFTC	**Mme Pascale DEFOSSEZ** GALERIES LAFAYETTE	**M. Paolo LEROY** AUCHAN RETAIL LOGISTIQUE
CGT	**M. Eric LALOT** VALEO	**M. Eddie LANGLACE** CALBERSON GEODIS
FO	**M. Eric PRUVOT** POLE EMPLOI PICARDIE	**M. Didier SAUVEUR** NESTLE PURINA PETCARE

EFFECTIF DE L'ASMIS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Au 31 décembre 2022, l'association employait **126 personnes** au service des adhérents dont **27 médecins du travail**.
Le fonctionnement de l'équipe s'articule autour de deux notions : une équipe santé travail qui assure l'action de terrain et une équipe pluridisciplinaire avec une compétence identifiée et transversale.

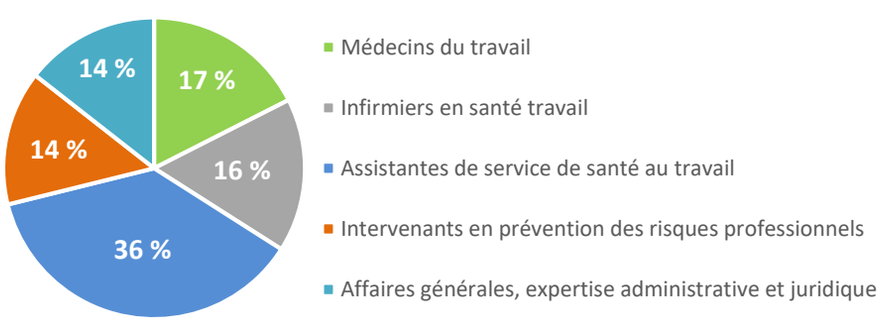

RÉSUMÉ DE L'ACTIVITÉ

Tout au long de l'année, les équipes de l'ASMIS se sont mobilisées afin de s'adapter aux nouvelles conditions et mettre en application les différents décrets et ordonnances issus de la loi du 2 août 2021, tant en matière de suivi de l'état de santé des travailleurs que de sa gouvernance.
L'ASMIS a également accompagné ses adhérents dans la compréhension et la mise en œuvre de cette réforme en proposant de nouveaux supports et des conférences.
Le 25 novembre 2022, le plan régional santé travail 2021/2025 des Hauts de France a été lancé avec l'ensemble des acteurs de la santé au travail de la région, les partenaires sociaux, la Sécurité sociale et tous les organismes de prévention.
L'ASMIS participe à la mise en œuvre de ce plan régional par l'engagement de ses collaborateurs dans différents comités techniques.
2022 marque aussi pour l'ASMIS le début de plusieurs projets d'envergure.
L'évolution du réseau informatique se poursuit en préparation du changement des outils métiers dont le projet a été lancé en juillet 2022.
Un projet de regroupement des centres a également été lancé afin d'améliorer les conditions d'accueil des salariés et favoriser les échanges et l'interaction au sein de nos équipes pluridisciplinaires.

COMPTES FINANCIERS

BILAN		
ACTIF	**2022**	**2021**
Immobilisations incorporelles	1 938	1 727
Immobilisations corporelles	2 921 934	3 087 054
Immobilisations financières	528 088	520 811
TOTAL (I)	**3 451 960**	**3 609 592**
Clients et cotisations à recevoir	2 427 387	2 891 347
Autres créances	61 030	102 032
Valeurs mob. de placement	0	0
Disponibilités	4 488 494	3 577 830
Charges constatées d'avance	101 839	58 034
TOTAL (II)	**7 078 750**	**6 629 243**
TOTAL ACTIF (I+II)	**10 530 710**	**10 238 835**
PASSIF	**2022**	**2021**
CAPITAUX PROPRES		
Fonds de garantie	42 612	42 612
Réserves	6 295 712	6 057 751
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	323 740	237 961
Provisions réglementées	89 481	93 649
TOTAL (I)	**6 751 545**	**6 431 973**
PROVISIONS RISQUES CHARGES	15 000	15 000
TOTAL (II)	**15 000**	**15 000**
DETTES		
Auprès des étab. de crédit	947 997	1 161 075
Emprunts et dettes financières		
Dettes fournisseurs	277 866	245 288
Dettes sociales	1 653 725	1 459 380
Dettes fiscales	670 206	798 406
Autres dettes	214 371	127 713
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL (III)	**3 764 165**	**3 791 862**
TOTAL PASSIF (I+II+III)	**10 530 710**	**10 238 835**

COMPTE DE RESULTAT		
	2022	**2021**
Cotisations annuelles	11 519 339	11 710 231
Evaluation risques	0	0
Locations		
Chiffre d'affaires net	**11 519 339**	**11 710 231**
Subventions d'exploitation	0	0
Reprises sur amort. & prov.	167 213	245 901
Autres produits	3 681	14 148
Total produits d'exploitation	**11 690 233**	**11 970 280**
Autres achats et charges	2 010 042	2 490 195
Impôts et taxes	298 225	249 936
Salaires et traitements	5 516 868	5 286 785
Charges sociales	2 435 511	2 512 382
Dot. aux amortissements	392 483	560 197
Dotations aux provisions	65 881	44 931
Autres charges	100 845	166 665
Total charges exploitation	**10 819 855**	**11 311 091**
RESULTAT EXPLOITAT.	**870 378**	**659 189**
Produits financiers	17 397	16 996
Charges financières	20 547	26 190
RESULTAT FINANCIER	**-3 150**	**-9 194**
RESULTAT COURANT		
AVANT IMPOTS	**867 228**	**649 995**
Produits exceptionnels	7 379	7 368
Charges exceptionnelles	211	2 749
RESULTAT EXCEPT.	**7 168**	**4 619**
Participation	4 176	0
Intéressement	435 606	329 595
Impôt sociétés	110 874	87 058
RESULTAT EXERCICE	**323 740**	**237 961**

QUE COMPREND LA COTISATION ?

Les cotisations versées par les adhérents servent à financer les moyens humains et matériels indispensables pour assurer une prévention globale et élargie des risques professionnels au service des entreprises, quelle que soit leur taille. Elles couvrent l'ensemble des interventions individuelles et collectives qui constituent les contreparties individualisées mentionnées dans le règlement intérieur de l'ASMIS :

- **L'action en milieu de travail,** au cœur de la mission des services de santé au travail, comprend toutes les interventions de l'équipe pluridisciplinaire qui visent à :
  - Aider l'entreprise à repérer, identifier et évaluer les risques professionnels ;
  - Conseiller les salariés et les employeurs dans la prévention et la promotion de la santé/sécurité au travail.
- **Le suivi individuel de l'état de santé des salariés** tel que les visites médicales, les entretiens infirmiers santé travail, les examens complémentaires dans certaines conditions et le suivi spécifique réalisé par les membres de l'équipe pluridisciplinaire : psychologue, ergonome, assistant social…
- **La mise à disposition d'outils de prévention** tels que : www.evrp-online.com : un site pour aider les entreprises à réaliser leur document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER), ou le e-learning : formations en ligne.
- **Un catalogue des outils de prévention** pour s'informer sur les risques professionnels (par secteur d'activité ou par métier) et sur des thématiques spécifiques (la pénibilité, le maintien dans l'emploi, l'organisation de la prévention, le suivi individuel de l'état de santé des salariés...). Ces outils sont déclinés sous la forme de fiches conseils, de grilles d'observation, de guides de bonnes pratiques, etc.

COTISATIONS 2022 (hors taxes)			
Entreprises employant au 1er janvier (hors travail temporaire, association intermédiaire, chantier insertion, particuliers employeurs…)			
1 à 5 salariés	**6 à 49 salariés**	**50 à 199 salariés**	**200 salariés et plus**
72,00 €	75,07 €	83,31 €	89,44 €

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET NOMBRE DE SALARIÉS

SELON LA TAILLE DE L' ÉTABLISSEMENT

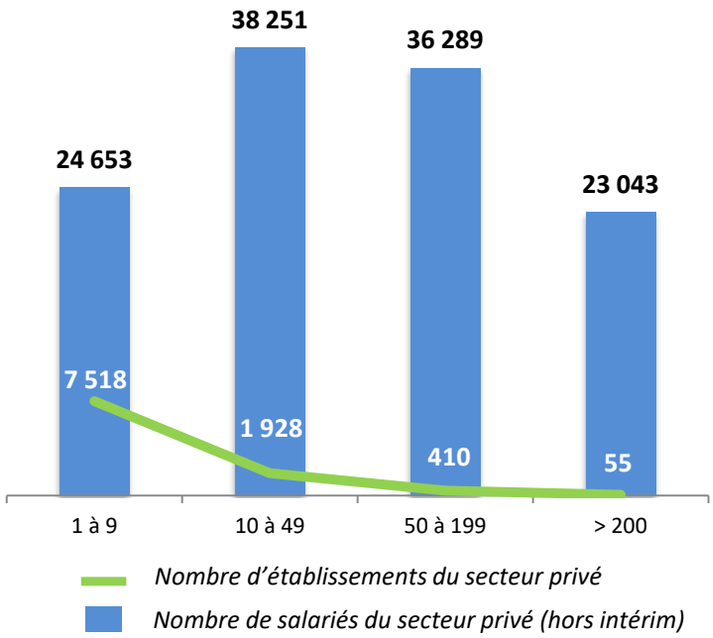

Près de **10 000 établissements adhérents** et plus de **127 000 salariés suivis** dont :

14 254 agents de la fonction publique
5 428 travailleurs temporaires

RÉPARTITION DES EFFECTIFS

EN CHARGE PAR SECTEUR

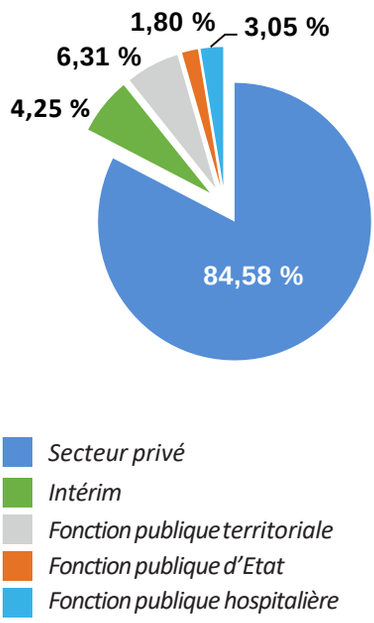

Dans le secteur privé, les secteurs d'activité les plus importants en termes d'effectifs sont : l'industrie manufacturière, le commerce, le domaine de la santé ou l'action sociale et le bâtiment.

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS

EXAMENS DE SANTÉ

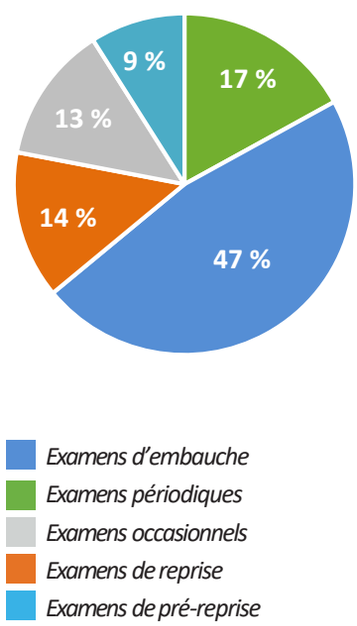

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS PLURIDISCIPLINAIRES

SELON L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

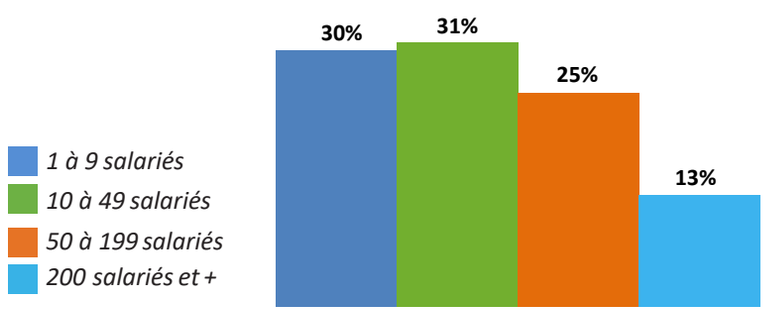

L'activité clinique est toujours impactée par le report des visites dans le cadre de la pandémie, mais également par la loi du 2 août 2021 avec l'ajout de nouvelles visites. L'expertise du médecin continue d'être recentrée sur des visites plus techniques, plus complexes et donc plus longues.

Les visites de pré-reprise entraînent des interventions en entreprise et la mobilisation d'autres acteurs du service dans la démarche de Prévention de la Désinsertion Professionnelle renforcée par la dernière réforme. La coopération avec les infirmiers en santé au travail permet de mettre en œuvre les délégations et la préparation de certaines visites.

Enfin, les RPS et les TMS restent des risques très pourvoyeurs d'inaptitude. Le contexte de la souffrance au travail, de difficultés médico-sociales multifactorielles, de relationnel dégradé crée des situations où le problème social prend l'ascendant, ce qui interroge sur la place du travail et son évolution dans la société.

Les équipes de santé au travail de l'ASMIS, animées et coordonnées par le médecin du travail, sont aux côtés des adhérents pour identifier les voies d'amélioration, et les accompagner dans l'évaluation des risques propres à leur activité, une étape cruciale dans cette démarche de prévention. Ainsi, conseillers en prévention, ergonomes, assistant(e)s de service social, psychologues, toxicologue, ou encore animateurs(rices) de formation, sont autant d'interlocuteurs potentiels pour l'entreprise dans ses actions de prévention et dans toute démarche de maintien en emploi. Cette pluridisciplinarité, et la complémentarité qui en émane entre les acteurs du service de santé, constitue une richesse à exploiter par les entreprises. Par l'accompagnement collectif et individuel du suivi de santé des salariés, ces équipes répondent également à un besoin de proximité des adhérents, notamment pour les TPE/PME.

LES ÉVÉNEMENTS 2022

CONFÉRENCES EN LIGNE ASMIS

Tout au long de l'année, l'ASMIS a proposé à ses adhérents des conférences en ligne sur les thèmes suivants :

» *Les addictions TOUS CONCERNES ! De la détection à l'action*

Objectif : informer et sensibiliser sur les addictions.

» *Le risque chimique TOUS IMPACTES dans son activité*

Objectif : proposer une méthode répondant à l'obligation réglementaire d'Evaluer les Risques Chimiques.

» *La route, première cause de décès au travail*

Objectif : informer sur le risque routier, son contexte.

» *Ergonomie & télétravail : bien s'installer pour bien travailler*

Objectif : aider à aménager son poste de travail et celui de ses collaborateurs.

» *Maintien en emploi : de la prévention à l'action*

Objectif : partager, faire connaître les ressources internes et présenter les dispositifs externes relatifs au maintien en emploi.

» *Evaluer les risques professionnels, les tracer dans le document unique : Quelles évolutions depuis la réforme ?*

Objectif : échanger sur le document unique d'évaluation des risques professionnels.

148 personnes ont participé à ces conférences

PORTES OUVERTES ASMIS (24/11)

Après 3 ans de report, l'ASMIS a de nouveau ouvert ses portes le 24 novembre 2022 pour une matinée de présentation des outils et services offerts à ses adhérents. Près de 100 visiteurs sont venus à la rencontre de nos équipes.

Nos adhérents ont également pu participer à une conférence sur le thème « Loi pour renforcer la prévention en santé au travail : quels impacts pour l'employeur ? »

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

15/04 | Assemblée générale extraordinaire

Au cours de cette assemblée extraordinaire, les adhérents ont été invités à valider les nouveaux statuts de l'ASMIS visant à leur mise en conformité avec la loi du 02 août 2021.

23/06 | Assemblée générale de l'ASMIS

Cette assemblée générale a eu notamment pour objet la présentation du rapport annuel d'activités de l'ASMIS. Après une présentation du rapport moral du Président de l'ASMIS, Monsieur Guy LAMMERTYN, ainsi que le rapport financier par l'expert-comptable, certifié par le commissaire aux comptes, Madame Cécile DA COSTA a présenté le rapport d'activité de l'année 2021 et Madame le Docteur CHATELAIN la synthèse des commentaires et conclusions des rapports annuels des médecins du travail. Enfin Madame Samira MESSAOUDI a présenté aux participants présents les nouveautés réglementaires.

20/12 | Assemblée générale de l'ASMIS

En application de la réforme, l'assemblée générale a été convoquée afin de valider, après une présentation du budget par le Président, les cotisations applicables en 2023.

NEWSLETTER ADHÉRENT

Chaque mois l'ASMIS publie une newsletter électronique à l'attention de ses adhérents. Cette newsletter permet de diffuser des informations sur la règlementation en prévention et santé au travail et sa mise en application opérationnelle au sein du service. C'est également un moyen de relayer des messages de prévention et d'informer les adhérents sur l'actualité de leur SPSTI.

OUTILS DE PREVENTION

Afin d'accompagner les adhérents face aux nouveautés introduites par la loi du 2 août 2021, l'ASMIS a mis en ligne sur son site internet www.asmis.net de nouveaux supports, notamment sur les nouvelles visites et le suivi en santé travail des salariés.

Notre catalogue des outils de prévention s'est enrichi de nouvelles fiches conseils en lien avec les nouvelles habitudes de vie des travailleurs (mobilité).

PROMOTION DE LA SANTÉ GLOBALE

Chaque année, par le biais d'actions de prévention ciblées et de publications, l'ASMIS s'associe aux événements dédiés à la santé : Octobre Rose, Mars Bleu, Semaine d'information sur la santé mentale, Journée nationale de l'audition, Journée mondiale du sommeil, Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, Semaine de la QVT, Journée mondiale de la vue, Journée mondiale de la santé mentale, Semaine de la Santé Auditive au Travail, Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, Mois sans tabac, Journée Internationale des personnes handicapées.